

Le Cnam

En 1794, l'abbé Henri Grégoire fonde le Conservatoire national des arts et métiers. « *Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas, et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître.* »

Placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, le Cnam est présidé par **Florence Parly** et dirigé par **Bénédicte Fauvarque-Cosson**.

Il remplit trois missions principales:

la **formation professionnelle** supérieure tout au long de la vie,
la **recherche technologique** et l'**innovation**,
la diffusion de la **culture scientifique et technique**.

Chiffres-clés (Données nationales)

53 500 inscrits

20 centres régionaux et plus de 200 centres d'enseignement

21 laboratoires de recherche

2 500 objets exposés au Musée

Le Cnam, pour qui ?

Le Cnam est ouvert à tous sans condition de diplôme à l'inscription : **salariés, artisans, étudiants, professions libérales ou demandeurs d'emploi...**

Plusieurs modalités d'enseignements compatibles avec une vie professionnelle :

- **Cours du soir** et du samedi

- Cours en journée

- Stages intra et inter-entreprises

- **Formation ouverte et à distance (FOAD)**

- **Formation par alternance ou apprentissage** (Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage)

